



ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES VISUELLES
DE L'ESTRIE

Le Nouveau Regard

LE JOURNAL DES MEMBRES DE L'APHVE

ÉDITION AUTOMNE 2022



1021 Belvédère Sud, Sherbrooke (Québec) J1H 4C6
Téléphone: 819-566-4848 Courriel: aphve@cooptel.qc.ca
Site Web: www.aphve.com

TABLE DES MATIÈRES

Mots du président et nouvelles du conseil d'administration	3
Café-Info	4
Assurances pour les aides visuelles	5
La permanence fait un mea culpa.....	6
Ces odeurs qui rappellent un autre temps.....	8
Le vaccin BCG protège-t-il contre la Covid 19.....	10
Le carcajou, enfant du diable et créateur du monde	12
Les citoyens auront accès aux conseils juridiques gratuits des étudiants du Barreau	16
L'histoire d'horreur à l'origine du roman « Maria Chapdelaine »	18
Activités culturelles en Estrie	21
Bon anniversaire	26
Babillard	27
Citations	28

Recherche, rédaction et mise en page :

Marie Andrée Latour

Dépôt légal, 3^{ième} trimestre 2022

Édition Automne

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Photocopie dans les locaux de l'APHVE

MOTS DU PRÉSIDENT ET NOUVELLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Bonjour à vous tous, membres de l'APHVE et lecteurs de ce journal. J'espère que vous avez passé un bel été. Comme chaque année, nous reprenons nos activités avec l'automne qui se présente à nos portes.

Je vous rappelle que notre assemblée générale annuelle se tiendra le 20 septembre, tous les membres ont déjà reçu l'avis de convocation. À cette réunion importante, nous avons quatre postes en élection cette année. N'oubliez pas de confirmer votre présence si ce n'est pas déjà fait.

Au moment où j'écris ces lignes, les travaux de réfection de notre muret vont bon train et devraient se terminer bientôt. Des retards dans l'exécution des travaux viennent en partie des délais de livraison de certains matériaux, dont le chapeau de muret en granite. Le granite devrait nous garantir une bonne résistance et une bonne durée à notre muret. Il devrait nous être livré d'ici la fin du mois d'octobre.

Les activités du Café-Info, vie active et autres reprennent aussi selon les horaires réguliers. Toutefois, nous continuerons à respecter les règles de bases pour la sécurité de tous. Assurez-vous que votre vaccination est à jour afin de vous protéger des effets graves de la COVID-19 qui est toujours présente.

Depuis le début du mois de juillet, Mme Michelle Dionne ne travaille plus pour l'association. Nous la remercions pour le travail qu'elle a effectué pour nous et nous lui souhaitons la meilleure des chances dans ses projets.

En terminant, je vous souhaite à tous une belle saison et prenez soin de vous et de vos proches.

Daniel Joly, Président

CAFÉ-INFO

26 septembre : **Lunch de la rentrée avec la musique de Daniel Pérusse**
À l'Église du Précieux Sang. 785 rue Thibault, Sherbrooke
De 11h30 à 15h30

17 octobre : **Marie-Antoine Roy, de la bergerie Malvibois**
Nous faits part de sa passion pour la production ovine.
Au 1021 Belvédère Sud, de 13h à 15h30

31 octobre : **Louis Lavoie nous présente...Albert Einstein.**
Au 1021 Belvédère Sud, de 13h à 15h30

14 novembre : **Line Lecours de Promotion Handicap veut savoir...**

Quand il est question d'accessibilité universelle, les non-voyants font partie du groupe le plus oublié, selon Line Lecours qui siège au sein de plusieurs comités revendiquant l'accessibilité universelle. Line veut connaître vos besoins en tant que personne non voyante, dans le but de bien vous représenter quand il sera question d'accessibilité pour les non-voyants

Au 1021 Belvédère Sud, de 13h à 15h30

28 novembre : **Détails à venir**
Au 1021 rue Belvédère Sud, de 13h à 15h30

10 décembre : **Souper de Noël des membres**

Détails à venir

ASSURANCES POUR LES AIDES VISUELLES

Nous avons reçu dernièrement un communiqué du Regroupement des Aveugles et Amblyopes du Québec (RAAQ) concernant l'existence d'un programme d'assurance protégeant vos aides visuelles en cas de vol, de perte ou de bris. Selon une consultation nationale effectuée par le RAAQ, il semblerait que

40 % des répondants ont indiqué ne pas être au courant de l'existence d'un programme d'assurances d'aides visuelles.

Le coût annuel de l'assurance est de 25 \$, sans franchise applicable.

Vous trouverez toute information ainsi que le formulaire d'adhésion à l'adresse suivante :

<https://www.darsss.ca/fr/aides-visuelles>

Où vous pouvez aussi contacter :

Danielle Séguin,

Technicienne en assurance

514 282-4256

danielle.seguin.darsss@sss.gouv.qc.ca



LA PERMANENCE FAIT UN MEA-CULPA...

Voici un très bel hommage écrit par Sandra et Jean Paul Turgeon. Ce texte devait être publié en mars dernier dans l'édition printemps du journal Le Nouveau Regard, rendant hommage à un bénévole exceptionnel, Monsieur Jean Levasseur.

HOMMAGE À 30 ANS DE BÉNÉVOLAT

Jean est arrivé à Sherbrooke à l'automne 1992. À la recherche d'une cause à laquelle donner du temps de bénévolat, il a trouvé l'Association des Personnes Handicapées Visuelles de l'Estrie (APHVE).

Originaire de Richmond, il a fait ses études collégiales à Sherbrooke et obtenu son doctorat en littérature française à Montréal. Il a enseigné le français sur une base militaire américaine en Allemagne pendant deux ans puis à l'université d'Halifax pendant sept ans avant de revenir dans sa région natale.

Étant un couple tous deux atteints de cécité totale, il nous a rapidement été référé. Un peu timide au début, il nous visitait régulièrement pour nous lire et répondre au courrier en plus de combler moult autres besoins que notre situation nous occasionnait.

Son bénévolat ne se limitait pas qu'à nous. Il a aidé plusieurs autres personnes et a consacré beaucoup de temps à assister l'Association tant comme membre de son conseil d'administration qu'à animer des assemblées de ses membres.

Puis, nous avons eu accès à des équipements informatiques grâce auxquels nous avons gagné une certaine indépendance pour la lecture du courrier et autres types d'imprimé. À ce moment-là, Jean était devenu un ami et continuait à venir nous visiter pour un café, lecture de documents électroniques et commandes en ligne.

En janvier 2018, peu de temps après avoir signé les documents pour sa préretraite comme professeur à l'université Bishops, un cancer s'est manifesté qui a finalement eu raison de lui le 2 février dernier. Un moment donné durant l'évolution de sa maladie, il nous a dit avoir entrevu s'occuper de nous et nous accompagnés pendant nos vieux jours, mais, que dans les circonstances, c'est nous qui allions le soutenir, dans sa fin de vie ce que nous avons fait au meilleur de nos capacités.

À sa mémoire, l'APHVE remet annuellement la RECONNAISSANCE JEAN LEVASSEUR à son bénévole de l'année, car elle reconnaît l'apport inestimable de ces hommes et femmes qui donnent gratuitement et du fond du cœur leur temps sans lequel nos organismes communautaires n'arriveraient jamais à accomplir tout ce qu'ils font pour leurs membres et la communauté. Cette célébration du bénévolat a lieu la dernière semaine du mois d'avril chaque année.

MERCI JEAN!

Sandra et Jean-Paul Turgeon



CES ODEURS QUI RAPPELLENT UN AUTRE TEMPS

Par Annie Labrecque

La mémoire et l'odorat sont si intimement liés dans le cerveau que la perte de ce sens pourrait être un signe précurseur de maladies neurodégénératives comme l'Alzheimer.

Le café matinal, le pain tout juste sorti du four, le parfum d'une fleur... L'odorat est un sens discret, mais beaucoup plus important qu'il n'y paraît.

« Le milieu scientifique s'y intéresse depuis longtemps, mais son rôle est souvent méconnu du grand public », constate **Johannes Frasnelli**, neuroscientifique et professeur au Département d'anatomie de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR).

Les divers effluves du quotidien sont captés par les millions de neurones situés sur les muqueuses de notre cavité nasale. Ces données olfactives cheminent ensuite du nez jusqu'au système limbique, une région du cerveau qui se charge à la fois de l'odorat, de la mémoire et de la formation de nombreux souvenirs. C'est ainsi qu'une simple bouffée d'air peut déclencher de vives émotions. « Une odeur peut faire ressurgir des souvenirs intenses de ma jeunesse, ou me faire penser à mon grand-père ou à mon amie », illustre Johannes Frasnelli.

COMME UN SIGNAL

Selon les estimations du chercheur, 20 % des gens auraient un trouble de l'odorat : « Environ 15 % de la population possède un odorat réduit et 5 % ne sentent plus rien », détaille-t-il. Plusieurs maladies sont responsables de cette perte d'acuité olfactive. Par exemple, les infections virales causées par une sinusite chronique ou par la COVID-19 peuvent provoquer la perte de l'odorat de façon plus ou moins temporaire.

Quelques projets de recherche examinent la possibilité de rééduquer ce sens, grâce à des « exercices » olfactifs. « Il faut noter que certaines personnes vont retrouver l'odorat sans même participer à un entraînement », souligne Johannes Frasnelli.

Pour d'autres, la perte de l'odorat est un symptôme d'une maladie neurodégénérative, comme le parkinson ou l'Alzheimer. « Chez ces patients, on observe une dégénérescence dans les parties du cerveau responsables à la fois de la formation des souvenirs, de l'apprentissage et de la mémoire, mais aussi du traitement olfactif », affirme le chercheur. Ses collègues de l'UQTR et lui ont réalisé une revue systématique d'études impliquant 152 patients atteints de la maladie d'Alzheimer chez qui un déclin olfactif avait été décelé. Elle a été publiée dans *Brain Sciences* en 2021.

« Nous savons que l'odorat est affecté très tôt dans le développement de l'Alzheimer, avant même que les gens présentent des troubles cognitifs légers », dit le neuroscientifique. Ce dernier travaille d'ailleurs sur un projet de recherche qui a pour but de procéder au dépistage précoce de maladies neurodégénératives.

Il faut toutefois rester prudent : la diminution de la capacité olfactive ne signifie pas systématiquement que la maladie viendra. « Il est normal de perdre un peu l'odorat en vieillissant, comme on perd d'autres sens tels que la sensibilité sensorielle ou visuelle », conclut Johannes Frasnelli.

Source : Québec Science, 25 mars 2022



LE VACCIN BCG PROTÈGE-T-IL CONTRE LA COVID-19 ?

Par Chloé Bourquin

Suis-je vacciné contre la tuberculose ? » Cette maladie a beau ne toucher que de 200 à 280 personnes par année au Québec, c'est une question que se sont posée de nombreuses personnes au début de la pandémie. Et pour cause : plusieurs médias avaient alors relayé les résultats d'études révélant une corrélation entre le taux de vaccination contre la tuberculose par le vaccin BCG (bacille de Calmette-Guérin) et la prévalence de la COVID-19. Plus précisément, les pays qui administrent le plus de vaccins BCG paraissaient mieux s'en sortir que les autres durant les premiers mois de la pandémie.

À première vue, le vaccin BCG semble effectivement être un bon candidat pour protéger contre la COVID-19, car il permet d'activer l'immunité « innée ». « Cette première ligne de défense du système immunitaire est générale, contrairement à la réponse par anticorps, qui est ultraspécialisée », explique Marie-Claude Rousseau, professeure d'épidémiologie à l'Institut national de la recherche scientifique. En stimulant cette première ligne, le vaccin BCG pourrait aider le système immunitaire à mieux lutter contre d'autres maladies que la tuberculose.

Cependant, entre corrélation et causalité, il y a un monde, et la chercheuse l'a bien montré dans ce dossier. Il se trouve qu'elle est la gestionnaire scientifique du registre québécois de vaccination au BCG, qui comprend 4,2 millions de certificats vaccinaux. Son équipe s'est attachée à vérifier l'hypothèse d'une protection à très long terme contre la COVID-19 en épluchant les dossiers des années 1956 à 1976. Durant cette période, un programme de vaccination contre la tuberculose a été mis en place au Québec, dont ont bénéficié de 40 à 50 % des tout-petits.

Plus de 3 000 personnes nées entre 1956 et 1976 ont ainsi été interrogées entre mars et octobre 2020 : 920 d'entre elles ayant reçu un test PCR positif à la COVID-19 et 2 123 n'ayant pas été contaminées. Pour que les deux groupes soient comparables, l'étude a tenu compte de plusieurs facteurs comme l'âge, le sexe biologique et l'emploi occupé. Le résultat, paru dans la revue *Vaccine* en 2021, est sans appel : dans le groupe positif à la COVID-19, 54 % avaient reçu le vaccin BCG d'après le registre, tandis que cette

proportion s'élevait à 53 % dans le second groupe – une différence minime. Le vaccin contre la tuberculose n'a donc pas d'effet protecteur à long terme contre la COVID-19. De plus, l'étude n'a révélé aucun lien entre le fait d'avoir reçu le vaccin BCG dans l'enfance et le fait d'avoir été hospitalisé en raison de la COVID-19 ou d'en être décédé.

Cependant, cette étude ne portait que sur des individus ayant été vaccinés il y a plus de 40 ans. « Il se pourrait que la vaccination BCG au début de la pandémie ou très récemment ait un effet protecteur », indique la professeure Rousseau. D'autres recherches sont en cours pour examiner cette question.

Prudence, donc, avec les études qui établissent des corrélations. « Elles permettent de formuler des hypothèses, mais il faut poursuivre ensuite avec des études qui sont un peu plus structurées et mieux contrôlées pour voir si ces hypothèses tiennent la route, ajoute la chercheuse. Il est important d'éduquer les gens et de leur expliquer ce que veulent dire les résultats de ces études. »

Une protection contre la COVID-19 n'est pas le seul élément qui intéresse la communauté scientifique quant au vaccin BCG. « Il y a des recherches qui sont conduites aussi sur le diabète, la sclérose en plaques et plusieurs infections, souligne Marie-Claude Rousseau. On en apprend encore sur ce vieux vaccin et sur ses effets non spécifiques. Malgré ses 100 ans, il est encore d'actualité ! »

La production de cet article a été rendue possible grâce au soutien de l'Institut national de la recherche scientifique.

Source : Québec Science, 18 février 2022



LE CARCAJOU, ENFANT DU DIABLE ET CRÉATEUR DU MONDE

Caroline Montpetit

27 juillet 2022

On dit que la réalité dépasse la fiction. Mais est-ce toujours vrai ? Dans la série des contes et des faits, Le Devoir explore les dimensions réelles et fictives d'histoires et de contes légendaires du Québec.

Dans la tradition innue, le démon est poilu. Il a à peu près la corpulence d'un chien, et il dégage, à l'occasion, une odeur pestilentielle.

Cet être, c'est le carcajou, bête farouche et solitaire, considérée aujourd'hui comme une espèce menacée, qui fait partie des mythologies autochtones de la création du monde.

« Quand le carcajou arrive dans l'histoire de la création du monde, il est considéré comme très, très malfaisant, raconte l'aînée innue Évelyne Saint-Onge, de Maliotenam, qui s'intéresse aux racines culturelles de sa communauté en collaboration avec l'Institut Tshakapesh. La plupart des personnages le considèrent comme le diable. »

Dans la vraie vie, le carcajou est un animal qui était peu chassé par les Innus, poursuit-elle. Comme la mouffette, il peut dégager une odeur insoutenable, et s'en sert abondamment.

« Même de son comportement, les Innus en parlaient de façon très négative, dit Évelyne Saint-Onge. Il brisait les pièges et pouvait uriner sur les aliments. On se faisait des échafaudages pour garder des aliments dans la forêt, et il venait uriner sur les équipements. »

En fait, le carcajou est un chasseur peu habile et un opportuniste, lit-on sur le site du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec.

« En hiver, il devient principalement nécrophage et dévore les proies tuées par d'autres carnivores ou les animaux morts de façon naturelle ou pris aux pièges des trappeurs. Le carcajou n'est pas un chasseur très efficace, mais il est doté d'une grande force. Il est capable de traîner des carcasses sur de longues distances. Il a l'habitude de cacher sa nourriture sous la neige ou à divers endroits après l'avoir marquée d'un liquide malodorant. »

Dangereux et combatif, le carcajou est aussi solitaire et farouche. Il fuit la présence humaine, et c'est sans doute pourquoi son espèce est aussi sensible à la destruction de son habitat.

En 2019, un groupe de recherche, dénommé Wolverine Watch et travaillant entre Vancouver et Calgary, a lancé un appel à quiconque apercevrait un carcajou pour pouvoir en suivre la trace et identifier ses lieux de reproduction. On notait que les carcajous sont dépendants de la neige, pour voyager, pour mettre bas, et pour cacher de la nourriture.

Les premiers noms des arbres

Farouche ou pas, le Carcajou joue pourtant un rôle majeur dans la mythologie innue, où il arrive à la suite de Tshakapesh, celui qui est considéré comme le premier humain. Dans le conte qu'Évelyne Saint-Onge en fait, Carcajou rêve d'un géant qui dégage une odeur nauséabonde. À son réveil, Carcajou, affolé, est toujours habité par cette odeur.

Pour la fuir, il se recroqueville sur lui-même et déboule une pente en frappant des arbres. Lorsqu'il frappe le premier, il le désigne comme épinette noire. Le second est une épinette rouge, « un mélèze », dit Évelyne Saint-Onge. Il nomme le troisième arbre qu'il frappe bouleau, avant d'arriver à la mer, dans laquelle il plonge pour se libérer de son odeur. « Et depuis ce temps-là, l'eau de la mer est salée », dit-elle.

« Tout ce que Carcajou fait de bon, c'est de donner un nom aux arbres », dit-elle en riant. Dans les contes autochtones, ajoute-t-elle, la terre était autrefois peuplée d'animaux gigantesques, précise-t-elle. On y aborde aussi les thèmes de la glaciation, puis de la fonte des glaces et des inondations.

Qu'on le désigne de son nom innu kuekuatsheu, ou qu'on l'appelle en anglais le trickster, en français glouton, ou encore kavik en inuktitut, le carcajou est un personnage incontournable dans la mythologie des nations autochtones du Canada.

Dans un livre publié d'abord en 1971, puis réédité en 2016 sous le titre Carcajou à l'aurore du monde, fragments écrits d'une encyclopédie orale innue, l'anthropologue Rémi Savard a publié plusieurs récits sur le Carcajou récoltés chez les Innus. On y trouve une version différente de celle contée par Évelyne Saint-Onge, mais aussi une étonnante narration sur « l'avènement des ethnies », transmise par Edward Rich.

Selon cette variante du mythe, c'est après avoir été violée par Carcajou que sa femme donna naissance aux Blancs et aux Indiens. Lorsqu'il la retrouve, elle lui dit : « Certains vivent dans des maisons de bois, ce sont des Blancs. Il y a aussi les Indiens qui vivent toujours dans des tentes. » Et Carcajou s'adresse aux Blancs en disant : « Les Indiens ne seront jamais riches, mais vous le deviendrez bientôt ; vous fabriquerez votre nourriture tandis que les Indiens continueront à chasser, donc à courir la leur. »

Plan de rétablissement

En 2005, le ministère fédéral des Ressources naturelles et de la Faune de l'époque lançait un plan de rétablissement du carcajou. On notait qu'en plus des activités humaines, la diminution de la population des loups, qui procurent au carcajou des carcasses d'animaux, pouvait être responsable de son déclin.

« Le carcajou présente un grand intérêt pour le public en général à cause de sa valeur légendaire ou mythique. L'espèce occupe une place importante dans l'imagerie populaire québécoise et labradorienne comme en témoignent ses surnoms de "glouton" ou "d'enfant du diable" [...].

La croyance populaire attribue à la fourrure du carcajou la propriété que le givre n'adhère pas à celle-ci. En réalité, le givre peut s'agglomérer sur les poils de garde. Ce qui est unique, c'est que ce givre se balaie facilement et

prévient toute accumulation sur les poils de bourre. Cela rend la fourrure attrayante pour la confection de vêtements, et certains peuples autochtones l'utilisent pour fabriquer des manteaux », indique le Plan national de rétablissement du carcajou (*Gulo gulo*) [Population de l'est].

Au Québec, on estime que le carcajou est surtout présent au-delà du 49^e parallèle, même s'il aurait été observé dans les régions de l'Outaouais et de la Capitale-Nationale. Plus près de Montréal, on peut se contenter d'observer le carcajou empaillé qui trône dans les bureaux de la Maison amérindienne de Saint-Hilaire.

Source : Le Devoir



LES CITOYENS AURONT ACCÈS AUX CONSEILS JURIDIQUES GRATUITS DES ÉTUDIANTS DU BARREAU

Pierre Saint-Arnaud - La Presse canadienne
23 août 2022

Pouvoir consulter gratuitement un avocat même si l'on n'a pas droit à l'aide juridique ne sera bientôt plus un rêve inaccessible : les citoyens québécois qui ne sont pas admissibles à l'aide juridique et qui n'ont pas les moyens de se payer un avocat auront en effet accès à des conseils juridiques gratuits, d'abord sous forme de projet pilote dès cet automne, puis sous forme d'une clinique juridique permanente à compter de l'automne 2023.

Le Barreau du Québec a dévoilé mardi à Montréal son projet de clinique juridique qui vise un double objectif, soit d'élargir l'accès à la justice tout en permettant aux finissants en droit de faire un premier contact réel avec des clients et ainsi découvrir leurs besoins et ce qu'ils attendent d'un avocat.

« Nous y sommes enfin ! », s'est exclamée la bâtonnière du Québec, Me Catherine Claveau, en présentant la clinique, « une importante mesure d'accès à la justice » qui représente « la plus grande clinique juridique étudiante et la seule clinique juridique à participation obligatoire pour les étudiants en droit en Amérique du Nord et dans la francophonie ».

À ses côtés, le ministre de la Justice, Simon Jolin-Barrette, était tout aussi enthousiaste. « Ça contribue à avoir une justice plus moderne, plus accessible et l'État québécois [...] et une société qui a davantage accès à la justice, ça permet de mieux comprendre la réalité dans laquelle on vit, mais surtout aussi de faire face à des situations juridiques parfois qui sont difficiles, mais d'avoir les outils pour y faire face. »

Un rattrapage nécessaire

Les conseils seront ainsi offerts par des étudiants qui en sont à la dernière étape de leur formation en droit, soit celui de la formation du Barreau. La participation à la clinique juridique sera d'ailleurs obligatoire pour tous les étudiants. Ces étudiants seront supervisés dans leurs démarches par des avocats expérimentés.

Cette initiative a été rendue possible par des changements législatifs qui permettent maintenant aux étudiants de donner des conseils et des avis juridiques. Le ministre Jolin-Barrette a reconnu que l'on venait ainsi combler un retard important. « On était la dernière juridiction canadienne où les étudiants en droit ne pouvaient pas donner de conseils ou d'avis juridiques sous la supervision d'un avocat. »

Les étudiants offriront initialement des conseils dans les domaines du droit civil, de la famille, du logement et du droit social, mais le champ de pratique sera éventuellement étendu à d'autres spécialités du droit.

Ce choix s'est imposé de lui-même, a expliqué Me Claveau. « Il s'agit des domaines du droit où les besoins juridiques sont plus criants, notamment parce que les citoyens se représentent seuls devant les tribunaux. »

Des rendez-vous dès le 15 septembre

Le projet pilote, qui prévoit des consultations en personne et virtuelles, sera mené par l'École du Barreau de Montréal et comptera une centaine d'étudiants, une vingtaine d'avocats superviseurs et l'on prévoit être en mesure de desservir 400 clients. Le projet pilote démarrera le 18 octobre, mais le Barreau se dit déjà prêt à recevoir les demandes de rendez-vous à compter du 15 septembre.

À terme, soit à compter de l'automne 2023, la clinique sera étendue aux autres centres de formation du Barreau à Québec, Sherbrooke et Gatineau, et comptera 1400 étudiants, 200 superviseurs et on espère pouvoir desservir 6000 clients par année. Le Barreau se dit conscient que la clinique juridique risque fort d'être victime de son éventuel succès, le nombre de 6000 clients par année étant lié à la capacité des étudiants d'offrir les services et non à la demande anticipée.

L'HISTOIRE D'HORREUR À L'ORIGINE DU ROMAN « MARIA CHAPDELAINÉ »

Caroline Montpetit

19 juillet 2022

On dit que la réalité dépasse la fiction. Mais est-ce toujours vrai ? Dans la série "Des contes et des faits", Le Devoir explore les dimensions réelles et fictives d'histoires et de contes légendaires du Québec.

Aujourd'hui, premier texte de la série, le destin terrifiant d'Auguste Lemieux, qui a mené à l'écriture du roman Maria Chapdelaine. Dans le roman de Louis Hémon, le cœur de Maria Chapdelaine bat pour un aventurier, François Paradis, qui se perd et meurt en forêt au cours d'une expédition. « Il s'est écarté », écrivait simplement Louis Hémon en guise d'explication à la disparition de François Paradis.

Mais la réalité dépasse souvent la fiction. Et dans la vraie vie, le personnage de François Paradis serait inspiré d'Auguste Lemieux, un guide de chasse mort en forêt, dans des conditions autrement plus atroces. L'homme aurait vraisemblablement été dévoré par ses compagnons, en 1907, soit quelques années avant l'arrivée de Louis Hémon à Péribonka. C'est du moins ce qu'a raconté Damase Potvin, lui-même originaire de la région, dans son livre " Le roman d'un roman ", publié en 1950, qui retrace le séjour de l'écrivain dans ce village.

L'histoire faisait déjà beaucoup jaser au début du XX^e siècle: Auguste Lemieux, parti à l'automne pour revenir à Noël, disparaît en forêt avec deux Européens, le Belge Gabriel Bernard et le Français Joseph Grasset, au cours d'une expédition de chasse pour rapporter des fourrures. Il est retrouvé mort, dépecé et partiellement dévoré, possiblement par un humain, un an plus tard.

Comme François Paradis, Auguste Lemieux est originaire de Mistassini. Mais Lemieux est déjà marié à une femme, que l'on appelle Maria, et est père de plusieurs enfants.

Au moment de la découverte du corps de Lemieux, un avis de recherche est lancé pour retrouver les deux Européens qui l'accompagnaient.

À ce jour, Gabriel Bernard est demeuré introuvable. Mais Joseph Grasset, qui avait marché, dit-on, jusqu'à la baie James, est revenu faire face à la justice et a été exonéré du meurtre d'Auguste Lemieux. Pourtant, selon Damase Potvin, qui l'aurait entendu par ouï-dire d'un ancien employé de la baie d'Hudson, un dénommé Grasset, chef de poste en 1910 pour Révillon Frères, « était un homme misanthrope et sombre. Il avait fait à pied le voyage du lac Saint-Jean à la baie James et était arrivé à moitié mort, ayant failli mourir tout à fait de faim en route.

Il buvait beaucoup et, quand il était dans les vignes du Seigneur, il racontait qu'il avait mangé son compagnon ; ce qu'il niait quand il revenait à jeun et qu'on lui rapportait son propos ».

« J'ai cherché la vérité et je ne l'ai pas trouvée », nous dit pour sa part, en déballant un volumineux dossier de coupures de presse anciennes, Josie-Anne Lemieux. L'arrière-petite-fille d'Auguste a fait une recherche sur son arrière-grand-père pour clarifier ses origines, et a aussi tourné un court métrage expérimental sur le sujet.

« Quand j'étais petite, on me disait que mon arrière-grand-père était mort mangé par deux Français », dit-elle en entrevue. Elle a donc voulu en savoir davantage. La femme d'Auguste Lemieux ayant dû se remarier à la suite du décès de son mari, le grand-père de Josie-Anne a été placé très tôt chez les pères trappistes. Lorsqu'il se marie à son tour, son épouse, telle la Laura de Maria Chapdelaine, ne se plaît pas dans le défrichage de terres toujours plus lointaines et le couple déménage en Abitibi, raconte Josie-Anne Lemieux.

Peur du Windigo

Dans ce monde aux frontières floues, où les coureurs des bois côtoient les pionniers défricheurs et les sédentaires, comme le présentait encore tout récemment le film Maria Chapdelaine, porté à l'écran par Sébastien Pilote, c'est le pays tout entier qui dévoile ses pièges.

À la limite de la colonisation, au-delà des terres défrichées par Samuel Chapdelaine, ou par ceux qui ont inspiré son personnage à Louis Hémon, des kilomètres et des kilomètres d'un univers sauvage se déploient vers le nord.

C'est dans cet univers qu'au début du XX^e siècle, Malec Bégin, un Autochtone de la région, a d'abord retrouvé plusieurs objets ayant appartenu à Auguste Lemieux, ainsi que, à 50 milles (environ 80 km) de son cadavre, un sac de cuir avec à côté, un os humain lui appartenant.

« Les hommes de l'art médical constatèrent que l'os provenait du corps de Lemieux et que les lambeaux de chair provenant de la partie charnue de la jambe avaient été mangés par quelque animal ou homme », peut-on lire dans un article du Soleil du 10 avril 1909 relatant l'événement, et intitulé "Qui a tué et mangé Lemieux"?

Lors d'un deuxième voyage, Bégin rebrousse chemin, terrifié par des bruits qu'il entend dans la forêt. « Il raconte qu'il a entendu marcher dans l'eau et bûcher dans le bois : il pense que c'est un Windigo, c'est-à-dire en la circonstance, il a cru que c'était Bernard viré en loup-garou », lit-on encore dans les journaux de l'époque.

Dans les mythologies de plusieurs Premiers Peuples, le Windigo est un être surnaturel, anthropophage, qui s'empare des humains qui ont été acculés au cannibalisme par la faim, le froid et la solitude extrême.

L'histoire d'Auguste Lemieux, Samuel Bédard l'a maintes fois racontée à Louis Hémon, quand l'écrivain français travaillait chez lui comme homme de main, au cours des quelques mois qu'il a passés en tout et pour tout, en 1911, à Péribonka.

Pour Damase Potvin, c'est ni plus ni moins de l'histoire d'Auguste Lemieux qu'est née Maria Chapdelaine, succès littéraire mondial de l'époque, encore porté à l'écran aujourd'hui. « Ce drame, c'est celui dont François Paradis, dans le roman, est la victime. Hémon l'a modifié, ayant voulu, sans doute, en atténuer l'horreur », écrit Potvin, dans Le roman d'un roman.

Une histoire qui intrigue encore

Entre la réalité et la fiction, David Bélanger a choisi la fiction. S'appuyant sur l'histoire du meurtre d'Auguste Lemieux, il a, avec Thomas Carrier, élaboré une lecture de Maria Chapdelaine faisant du meurtre de François Paradis le texte caché du roman.

Leur livre, *Il s'est écarté, enquête sur la mort de François Paradis*, paru en 2019 chez Nota Bene, explore un sous-texte qui ferait de la conquête de Maria Chapdelaine le mobile du meurtre de Paradis par l'un de ses deux autres prétendants, soit Lorenzo et Eutrope. « L'inspiration de cette lecture policière » de l'œuvre Maria Chapdelaine, dit David Bélanger en entrevue, « c'est que la mort de François Paradis raconte en secret la mort d'Auguste Lemieux ».

Lorsque l'histoire est transposée en fiction, et se réduit à l'enjeu d'un carré amoureux, ça n'est que lorsque François Paradis, l'amoureux choisi, l'aventurier désirable, disparaît en forêt que les deux autres prétendants de Maria peuvent rêver d'arriver à leurs fins, auprès d'elle. Pendant ce temps, la mort d'Auguste Lemieux, terrifiante et sauvage, reste à élucider.

Source : Le Devoir



UNE CARTE POUR FACILITER LES DÉPLACEMENTS INTERURBAINS PAR AUTOCAR

Depuis plus de vingt ans, la Carte québécoise à l'accompagnement en transport interurbain par autocar (CQATIA) permet aux personnes handicapées admissibles d'obtenir un titre de transport gratuit pour leur accompagnatrice ou leur accompagnateur. Cette carte est émise par la Fédération des transporteurs par autobus (FTA).

L'émission de cette carte est possible grâce à une entente entre l'Office et la FTA et le soutien du ministère des Transports. Depuis 1997, l'Office conclut des ententes sur cinq ans avec la FTA afin d'assurer son renouvellement. Bonne nouvelle! Nous sommes heureux d'annoncer le renouvellement de notre entente avec la FTA pour les cinq prochaines années. Voici ce que vous devez savoir.

La Carte en bref.

La Carte est valide sur l'ensemble du réseau interurbain québécois par autocar desservi par des membres de la FTA. Elle vise à rendre les

déplacements interurbains par autocar plus accessibles aux personnes handicapées ne pouvant voyager seules. La démarche ne comporte aucuns frais et aucune procédure complexe.

Qui sont les personnes admissibles?

La Carte s'adresse à toute personne handicapée de huit ans et plus résidant au Québec et ayant besoin d'une accompagnatrice ou d'un accompagnateur pour ses déplacements interurbains. Les critères liés à l'admissibilité à la Carte sont les suivants :

- Incapacité à se mobiliser de manière autonome pour le déplacement interurbain par autocar;
- Incapacité à s'orienter dans le temps et l'espace pour l'ensemble d'un déplacement;
- Incapacité à communiquer de façon verbale ou gestuelle;
- Incapacité de la personne à assurer sa propre sécurité;
- Incapacité à maîtriser des comportements pouvant être préjudiciables à sa propre sécurité ou à celle des autres voyageuses et voyageurs.

La personne accompagnatrice doit être âgée d'au moins 14 ans et être en mesure de répondre aux besoins de la personne handicapée qu'elle accompagne.

Comment faire une demande?

Vous devez remplir le formulaire prévu à cet effet et y joindre une photographie accompagnée d'une attestation professionnelle.

Vous devez ensuite transmettre le formulaire complété à la FTA. La Carte sera émise dans un délai de quatre à six semaines suivant la réception du dossier complet.

La Carte émise sera valide pour une période de cinq ans. La date d'échéance y sera inscrite. Une proposition de renouvellement vous sera expédiée avant son échéance à l'adresse apparaissant au dossier. Le renouvellement se fera automatiquement à la suite d'une réponse positive de votre part.

Pour en savoir plus, visitez la page [Carte québécoise à l'accompagnement](#)

ACTIVITÉS CULTURELLES EN ESTRIE

Centre culturel de l'Université de Sherbrooke

Salle Maurice O'Brady

(Tél.: 819-820-1000)

Octobre

- 02 – Ex Machina, les sept branches de la rivière Ota.
- 04 – Véronique Dicaire en spectacle.
- 05 – Véronique Dicaire en spectacle.
- 06 – Julien Clerc, les jours heureux.
- 07 – Orchestre symphonique de Sherbrooke, Liszt le virtuose.
- 08 – Les grandes crues, Su'l gros vin.
- 09 – Australian Pink Floyd show
- 11 – Loreena McKennitt, The visit revisited.
- 12 – Le dernier sacrement, Théâtre.
- 14 – QWYRTZ, nouveau spectacle.
- 16 – Stradivarius Barock, Alexandre Da Costa, musique.
- 19 – Le grand virage, Théâtre.
- 20 – Piano man 2, Christian Marc Gendron, chanson.
- 21 – Seul...en scène! Marc Messier, humour.
- 22 – La passion d'Augustine, Orchestre symphonique de Sherbrooke.
- 23 – Passion Céline, chanson.
- 24 – Fred Pellerin, la descente aux affaires.
- 27 – Catherine Lara, deux pianos.
- 28 – Parfa, Olivier Martineau.
- 30 – Classirque, Buzz Cuivres, Les Choux-Bizz (Jeunesse).

Novembre

- 01 – Les dix commandements, Le fils d'Adrien, (Danse).
- 02 – Les quatre saisons de Vivaldi.
- 03 – J'sais pas comment, j'sais pas pourquoi, Guylaine Tremblay.
- 04 – Jokes, chapeau, maman, magie, piano. Pierre-Yves Roy-Desmarais.
- 05 – Salebarbes, chanson.
- 06 – Arthur L'aventurier, au bout du monde en Australie.

Novembre suite

- 08 – Projet Monarques, théâtre des petites lanternes.
- 09 – Animal, Cirque Alphonse.
- 10 – Premier one man show, Arnaud Soly.
- 11 – Chu rendue là ! Lise Dion.
- 12 – Le Génie d'Edgar, Orchestre symphonique de Sherbrooke.
- 13 – L'ensemble vocal et les interprètes classique.
- 15 – La nuit des Rois, Théâtre.
- 16 – Sous influences, Bruno Pelletier.
- 17 – À ma façon, Guylaine Tanguay.
- 20 – Francis Cabrel, Tournée 2022.
- 24 – Emmanuel Bilodeau, Dans le pétrin.
- 25 – Nature Humaine, Alexandre Poulin.
- 26 – Vérités, Luc Langevin.
- 29 – Alterindiens, Compagnie Menuentakuan, Théâtre.

Décembre

- 02 – Délivrance, Éric Lapointe.
- 03 – Où sera le monde? Marc Dupré.
- 04 – Orchestre symphonique de Sherbrooke, Noël ensemble.
- 07 – Les 8 péchés capitaux selon Christian Bégin.
- 08 – Sylvain Cossette Live!
- 09 – Pourquoi pas! Philippe Laprise.
- 10 – Pourquoi pas! Philippe Laprise.
- 11 – Orchestre de l'université de Sherbrooke.
- 13 – Dehors Novembre, Théâtre.
- 14 – Fred Pellerin, la descente aux affaires.
- 15 – Mille mauvais choix, Louis-José Houde.
- 16 – Une tradition en chanson.
- 18 – Coucou, Passe-Partout, Chanson.
- 30 – Un concert du nouvel an, hommage à V



Théâtre Granada
(Tél. : 819-565-5656)
Gratuité de l'accompagnateur

Octobre

- 08 – Les Louanges présentent Crash Tour
- 13 – The Dead South
- 15 – Jorane
- 21 – Gab Bouchard
- 22 – Les Deuxluxes
- 27 – Hubert Lenoir
- 28 – Gros Méné

Novembre

- 04 – Zachary Richard
- 05 – Fouki
- 10 – Salomé Leclerc, milles ouvrages mon cœur
- 11 – Lisa Leblanc
- 12 – Les vulgaires machins et Anti Flag
- 17 – Louis Jean Cormier, Les Passages Secrets
- 24 – Simon Delisle, invincible
- 25 – Plume Latraverse



BON ANNIVERSAIRE



Octobre

- 01 - Rita Pomerleau
- 09 - Pauline Bachand
- 10 - Nicole Bédard
- 22- Pierre Bilodeau
- 29 - Rénaud Lavoie
- 31 - Denise Lemieux

Novembre

- 05 - Jocelyne Dubé
- 06 - Gérard Bachand
- 11 - Jean Marie Laperle
- 17 - Louise Boucher
- 22 - Johanne Tardif



Décembre

- 02 - Francine Landry
- 10 - Denise Cyr
- 10 - Luce Godbout
- 20 - Nicole Tremblay

BABILLARD

Nécrologie

C'est avec regret que nous vous faisons part du décès de Madame Diane Noël, décédée le 11 septembre dernier à Magog. Diane fut membre de notre association pendant plusieurs années ainsi que membre au sein de Braille Atout où elle a enseigné l'informatique adaptée et l'utilisation des téléphones intelligents pour les non-voyants. Résidente de Magog, elle faisait partie du Conseil des aveugles de Magog. Les funérailles ont eu lieu le 24 septembre dernier. Nos sympathies à la famille et amis, nos pensées sont avec vous.



CITATIONS

- Un objectif est un rêve qui a mis ses bottes de travail.

« Inconnu »

- La meilleure décision est celle que je vais prendre.

« Q14 »

Merci à nos partenaires financiers



Secrétariat à l'action
communautaire
autonome
et aux initiatives
sociales

Québec